

# CHARTES FORESTIÈRES DE TERRITOIRES

## Pays Cévennes & Sud-Lozère

# LA NEWSLETTER

**Restez à l'écoute des territoires forestiers :**

**état d'avancement des actions des Chartes forestières Sud-Lozère et Pays Cévennes, actions des partenaires, rendez-vous, évènements locaux...**

**ZOOM sur les actions en cours :**

**Chartes forestières Sud-Lozère et Pays des Cévennes**

---

**Le renouvellement des plans d'action des deux Chartes Forestières est validé !**

Les deux programmes d'actions des chartes forestières Pays Cévennes et Sud-Lozère se sont achevés en fin d'année 2021. En avril 2021, les deux territoires ont déposé une demande de subventions auprès de la Région Occitanie pour continuer la mise en œuvre des Chartes Forestières.

Les deux territoires ont reçu une réponse positive de la Région. Les actions ont débuté à l'automne 2021 et se poursuivront jusqu'en septembre 2024. Vous retrouverez les programmes 2021-2024 des Chartes [EN CLIQUANT ICI](#)

Les élu(e)s des chartes Forestières remercient tous les membres des Comités de pilotage et les habitants ayant répondu à la consultation publique\*, pour leur confiance, et leurs actions !

**Et vous souhaitez... leurs meilleurs vœux forestiers 2022 !**

\* sur le Pays des Cévennes



## Un document pour encourager l'utilisation du bois local dans les projets de construction

L'utilisation du bois dans les projets de construction et de rénovation apporte de multiples avantages. **C'est un matériau durable qui présente un bilan carbone « négatif »**. Il répond en effet à la logique des trois S : le bois séquestre du carbone lors de sa croissance en forêt, il le stocke durant toute la durée de vie du bâtiment et il se substitue à d'autres matériaux plus polluants (béton, aluminium, etc.). Le bois est une ressource pouvant être mobilisée localement. Le transport est alors réduit par rapport aux autres matériaux de construction et les retombées économiques sont maximales pour le territoire.

Les caractéristiques techniques du bois sont également intéressantes. Par rapport au béton par exemple, la performance thermique est meilleure et bien que le bois soit plus léger, sa capacité de portance est similaire. Enfin, les bâtiments en bois s'intègrent particulièrement bien dans le paysage.

**Des projets de construction bois existent d'ores et déjà sur le territoire Sud-Lozère.** L'objectif de ce document est de mettre en avant des projets où la collectivité ou le privé ont eu la volonté dès le départ d'intégrer du bois local au bâtiment et de promouvoir ce type de construction. Sont par exemple présentés, **les aires de jeux de Vébron et de Sainte-Croix-Vallée-Française, l'abri bus de Saint-Laurent-de-Trèves ou le préau de Moissac-Vallée-Française.**

Au travers de plusieurs photographies, chiffres clés et témoignages, le lecteur disposera des principales informations sur les ouvrages. Chaque projet est unique et a ses spécificités : essences utilisées, volonté d'intégration de bois certifié en gestion durable, utilisation de bois labellisé Bois des Territoires du Massif Central, etc.

**Le document sera prochainement diffusé aux élus, maîtres d'œuvre et professionnels du bois.**



---

## Rare : mobilier en bois local au Groupe scolaire de Rousson

La commune de Rousson s'est grandement engagée dans la transition écologique avec la construction de son nouveau **Groupe scolaire, labellisé « Bâtiment Durable Occitanie » niveau or et « No Watt » .**

Ceci notamment par l'emploi majoritaire de matériaux biosourcés et géosourcés, avec du bois local labellisé « Bois des Territoires Massif-Central » (premier ouvrage dans le Gard !), grâce à l'accompagnement de la Commune par les Collectivités Forestières du Gard. La première tranche fut donc livrée à la rentrée 2021.

Le Maire de Rousson a souhaité impulser une autre démarche vertueuse en équipant ce Groupe scolaire de mobilier en **bois massif local**. Ainsi, 297 plateaux de bureaux d'élèves, 17 bureaux d'enseignants, et 34 tables du réfectoire ont été conçus par la **Menuiserie Pesin de Méjannes-les-Alès** à partir de châtaignier local fourni par le **Comptoir Cévenol du Bois d'Alès**. La structure des bureaux des écoliers est en métal, conçue par l'entreprise Hephaistos de Rivière-sur-Tarn (12), spécialiste du mobilier ergonomique.

En plus d'être conçu à partir d'**un matériau sain et renouvelable, ce mobilier a notamment l'avantage d'être réparable !** point d'attention particulière du Maire, Ghislain CHASSARY, accompagné pour mettre en œuvre cette action par les Collectivités Forestières du Gard et la Charte Forestière du Pays des Cévennes.

Etant de sa compétence, ces équipements ont été financés par Alès Agglomération, pour un coût global de 100 563,52 € HT. Elle a suivi l'initiative du Maire pour le choix du bois massif et a sollicité dans la commande publique le recours à la certification « **Bois des territoires Massif-Central** », pour garantir la provenance locale des bois.

Assurément, ces beaux meubles feront des têtes bien pleines !

Plus d'infos : [\*\*ICI\*\*](#)



*Thomas PESIN, Gérant de la Menuiserie Pesin à Méjannes-lès-Alès (30)*

---

## Visite de la Ministre de l'Economie Forestière de la République du Congo : la Scierie Dardalhon de Portes, un modèle !

A l'occasion des Rencontres Internationales du Véhicule Écologique (RIVE) 2021, la **Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable de la République du Congo, Rosalie MATONDO**, a été accueillie par Alès Agglomération et l'agence Com'Publics (cofondateur des RIVE).

Dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire, le Pays des Cévennes fut alors sollicité pour l'organisation d'une visite forestière. La **Mairie de Laval-Pradel, l'ONF, le CRPF, le Parc national des Cévennes, la Scierie DARDALHON, les Collectivités Forestières du Gard, FIBOIS Occitanie, la Fédération nationale du Bois Gard-Lozère et le Syndicat des Forestiers privés du Gard**, étaient présents autour de Patrick DELEUZE, Vice-président en charge de la Forêt au Pays des Cévennes, afin d'accueillir la Ministre et son équipe. Le Pays des Cévennes remercie vivement ces partenaires d'avoir participé à cette rencontre mémorable pour tous.

La visite en trois actes a débuté par une parcelle expérimentale de pins « améliorés » (croisements de variétés landaises et méditerranéennes) dans la **forêt domaniale du Rouvergue**, présentée par l'ONF. Mise en place par le FCBA en 2014, cette expérimentation s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche national.

La deuxième visite a mené à la **Scierie Dardalhon à Portes**. Cette entreprise familiale d'environ 10 personnes, gérée par Fabien Dardalhon et existant depuis 4 générations, mène une activité diversifiée : sciage des bois locaux, exploitation forestière, production de bois-énergie, charpenterie, etc. Mme la Ministre a évoqué son souhait de voir se développer au Congo Brazzaville des scieries sur le même modèle que la scierie Dardalhon ! En effet, **ce retour d'expériences aiderait les réflexions de la filière forêt-bois congolaise pour se relocaliser**, la valeur ajoutée de cette filière s'échappant trop souvent du pays.

Le Maire de Laval-Pradel, Joseph BARBA, a ensuite accueilli la délégation, à sa salle communale pour une **table ronde**.

**Après le partage des enjeux forestiers de chacun, Mme la Ministre a confirmé son vœu de poursuivre les échanges, pour de futures coopérations enrichissantes !**



*Au micro : Mme la Ministre de l'Economie Forestière (MEF) de la République du Congo, Rosalie MATONDO / De droite à gauche : Fabien DARDALHON (Gérant de la Scierie DARDALHON à Portes), Francis MATHIEU (Président du Syndicat des Forestiers du Gard), Matrice ELENGA (Directeur du Fonds Forestier du MEF), Nathalie DONNADIEU (Présidente de la Fédération Nationale du Bois - Antenne Gard-Lozère), Marc TEYSSIER D'ORFEUIL (PDG de Com'Publics), Christophe GLEIZE (Administrateur de FIBOIS Occitanie), Patrick DELEUZE (Vice-président chargé de la Forêt du Pays des Cévennes et d'Alès Agglomération), Joseph BARBA (Maire de Laval-Pradel)*

---

## ACTIONS DES PARTENAIRES

### Région Occitanie

#### Le nouveau "Pass Bois" de la région Occitanie

#### Pour les dossiers déposés après le 10 décembre 2021

Depuis le début de la crise sanitaire, la Région Occitanie a mis en place différents dispositifs d'aides adoptés en juillet et décembre 2020. Au total ce sont plus de 66 000 entreprises qui ont été soutenues pour limiter les impacts de la pandémie en matière économique.

Pour la filière forêt-bois, c'est plus de **110 entreprises** d'Occitanie qui ont été accompagnées via les « Pass Rebond Bois » puis « Pass Relance Bois », pour un montant total de **9,3 millions d'euros**.

Afin de continuer à soutenir l'économie régionale, les critères du Pass Bois sont modifiés comme suit, pour les **dossiers déposés à partir du 10 décembre 2021** :

- Le montant maximum de subvention est de **10 000 €**,
- L'entreprise ne pourra **pas** demander un Pass Bois **si elle a déjà bénéficié d'une aide régionale en 2020 ou 2021**.

**Pour demander une aide, les informations ICI**

**Auteur : Gildas TOULLEC, Chargé de mission Forêt, Région Occitanie**



## Parc national des Cévennes

### Deux lauréates pour la deuxième édition du Sylvotrophée

En 2021 a eu lieu la remise du deuxième Sylvotrophée à **Léa Barré et Sylvie Coisne** (représentant le **GFR SOMICAL, forêt sur le Causse Méjean (48)**).

Ce concours, également organisé dans de nombreux parcs naturels régionaux, récompense la gestion multifonctionnelle des forêts.

Parmi les 8 candidats, 4 ont été sélectionnés pour recevoir la visite d'un jury qui a pu relever **les efforts des gestionnaires que ce soit dans le domaine de la sylviculture et de la récolte de bois, de la biodiversité et du rôle social de la forêt** (accueil du public, paysage).

La **forêt de la SOMICAL** a été récompensée notamment pour **sa gestion en irrégulier, ses enrichissements en feuillus (la forêt est initialement un reboisement de pin noir d'Autriche), la transmission intergénérationnelle et le respect de la biodiversité.**

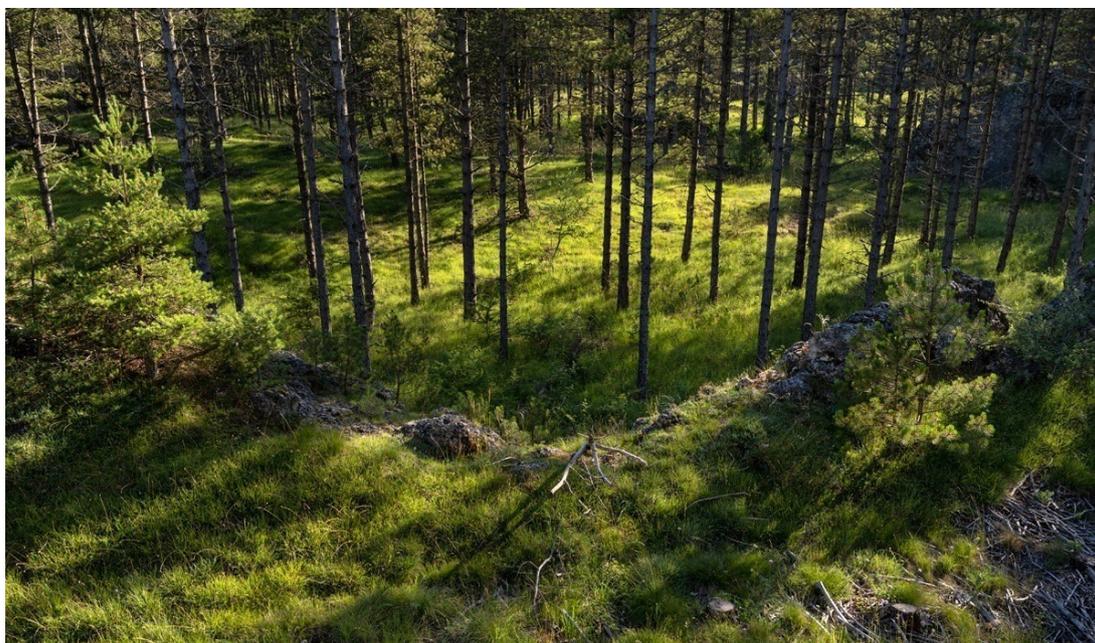
Les 3 autres finalistes ont également été récompensés :

- La forêt de **Camp Figoux (30) (Jony Brès)** pour son investissement personnel (nombreuses plantations qu'il réalise et entretient lui-même)
- Celle du **GF de Conches (48) (Michel de Lagausie)** pour sa sylviculture à couvert continu et sa préoccupation de rendre la forêt accueillante
- Celle de la **Commune de Banne (07) (Jean-Marie Laganier, maire)** pour son investissement, avec l'aide de l'ONF, en faveur du Pin de Salzmann, espèce rare et autochtone.

Vous l'aurez compris, il n'y avait **pas vraiment de gagnants ni de perdants** mais surtout l'occasion de mettre en valeur les efforts des propriétaires forestiers en faveur de **forêts productives, accueillantes et riches en biodiversité.**

Rendez-vous en 2023 pour une prochaine édition !

**Auteur : Hervé Caroff, Responsable Forêt, Parc national des Cévennes**



Parcelle de la forêt de FRETMA sur le Causse Méjean. Copyright Emmanuel BOITIER

---

## GAL Cévennes

Premier « sentier pour tous » en Cévennes : le sentier de Puéchagut

**L'ONF a aménagé le sentier de Puéchagut, sur la commune de Bréau-Mars et l'a inauguré le 27 octobre 2021.**

Le GAL Cévennes a apporté son soutien financier à ce sentier accessible à tous, le 1er en Cévennes ! En effet, il est accessible aux personnes porteuses de handicaps et aux personnes à la recherche d'itinéraires faciles à découvrir, sans difficultés physiques, et permet à chacun de s'immerger dans la forêt. Cette action s'inscrit dans le label national : Aigoual, Forêt d'exception®, et le sentier dispose aussi du label «tourisme et handicap».

Ce sentier de découverte de 450 m, pensé en aller-retour (**900 m au total**), a été aménagé avec un cheminement en béton désactivé longé par un fil d'ariane en bois au sol. Une **signalétique adaptée aux quatre types de handicap** (moteur, mental, auditif et visuel) a été installée, ainsi que des équipements et mobiliers adaptés aux aires de loisirs de plein air. **Cinq points « arrêts découvertes »**, délimités par des pavés pour permettre une reconnaissance par les non-voyants/malvoyants, et des espaces de repos, ont été créés. Les panneaux comportent des inscriptions en relief et en braille et permettent la **découverte du paysage, de la faune et la flore** (reconnaissance des arbres par l'écorce par exemple). Le **mobilier est en bois** et intégré au paysage. **Deux places de parking aux normes PMR** (personne à mobilité réduite) ont été aménagées. Le parcours se termine par un belvédère avec vue sur le Causse méridional du Larzac. L'opération a eu un coût total de 179 403€, avec le **soutien du programme LEADER du GAL Cévennes à hauteur de 63 365 €**, de la Région Occitanie à hauteur de 25 346€, du département du Gard avec 25 348€ et de la communauté de communes du pays viganais avec 5 000€. Ce sentier contribue également à la pérennisation et la promotion de l'auberge La Maison des Cévennes, ancienne Maison forestière, située au départ du cheminement qui propose de l'hébergement et de la restauration. **Une initiative exemplaire !**

**Auteur : Bénédicte DUSSAP et Sandrine Deblois, Chargées de mission LEADER, GAL Cévennes**



Sentier de Puéchagut, à Bréau-Mars (30)

---

## **Toujours... "Palabres en forêt", l'émission radiophonique sur la forêt et la filière forêt-bois !**

Virginie et Margot vous retrouvent chaque mois sur la radio associative locale Radio Bartas pour parler forêt et filière bois. **Contactez-nous si vous avez des sujets à nous proposer !**

Les dernières émissions à réécouter sur Internet :

**Palabres en forêt 16** : A la découverte du sylvopastoralisme

**Palabres en forêt 17** : La forêt méditerranéenne à l'honneur !

**Palabres en forêt 18** : La nouvelle formation « Master Sciences du Bois »

**Palabres en forêt 19** : Le nouveau sentier du Martinet

**Palabres en forêt 20** : Le programme d'aides forestières d'Alès Agglomération

Et à retrouver en podcast...toutes précédentes émissions de Palabres en forêt !



---

## **ANNONCES**



## **FEADER : certains appels à projets 2022 déjà ouverts !**

Plusieurs appels à projets « forêt-bois » de 2022 (desserte forestière, stratégies locales de développement forestier, etc.), financés via le FEADER sont déjà ouverts, pour cette dernière année de mise en œuvre des 2 Programmes de Développement Ruraux Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées 2014-2022. Les documents sont à retrouver sur le [site Europe en Occitanie](#).

## **Le Syndicat des Forestiers Privés du Gard actif en 2021**

Le 31 mai, la classe de CM1 de l'Ecole primaire de Saint-Jean-du-Gard a été accueillie en Forêt de Bannières.

Un webinaire sur le film « La Puissance de l'arbre » suivi d'un débat auquel le réalisateur a participé a eu lieu le 18 mars dernier. Une trentaine de personnes ont suivi ce webinaire.

Le Syndicat a également organisé 3 Escapades Nature dont les thèmes étaient « Prendre un bain de forêt » à Rochessadoules (24 juillet et 21 août) avec une cinquantaine de personnes au total et « Quand la forêt révèle ses couleurs » à Saint-Jean-du-Gard le 6 octobre avec 10 personnes.

## **Vers une interdiction des chauffages au fioul**

Un décret paru en début d'année impose dès le 1er juillet 2022 un résultat minimal de performance environnementale pour les équipements de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire. Le plafond des émissions de gaz à effet de serre est fixé à 300 gCO<sub>2</sub>eq/KWh PCI ce qui conduit à exclure l'installation d'équipements neufs fonctionnant au charbon ou au fioul. Cette mesure devrait permettre le développement des chauffages bois. Pour plus d'information [cliquez ici](#).

## **Propriétaires forestiers : votre Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles gratuit avec le Groupement de Développement Forestier du Gard (GDF 30) !**

Action toujours en cours pour 2022, grâce au soutien financier du programme LEADER du GAL Cévennes et d'Alès Agglomération, le GDF 30 vous accompagne toujours gratuitement pour créer votre Document de Gestion Durable pour votre forêt. Tous les renseignements : [ICI](#)

## **Pour un village de caractère : une clôture de caractère !**

Alès Agglomération a fait installer une clôture en bois local de 200 m au Verger conservatoire de Figues qu'elle a en gestion, sur Vézénobres, labellisé Village de caractère. Une réalisation en châtaignier signée [Bois & Via](#) des Mages (30).

## **L'association des ingénieur(e)s tropicaux à Portes !**

Accueillie par le Syndicat des Forestiers Privés du Gard, l'association a fait une halte au château de Portes avec une vue magnifique sur la forêt cévenole ! Sollicité par le Syndicat, l'outil de Charte Forestière du Pays des Cévennes a pu être présenté par Patrick DELEUZE, Vice-président du Pays des Cévennes. Une rencontre enrichissante qui ne sera pas oubliée !

## **La RE 2020 en vigueur depuis le 01/01/2022**

Elle remplace la RT 2012 pour tous les bâtis à usage d'habitation, retrouvez tous les textes, guides, logiciels pour cette nouvelle réglementation [EN CLIQUANT ICI](#)

Et aussi les configureurs pour le bois [DE-bois](#) ou [DE-boisdefrance](#)

\* RE : Réglementation Environnementale / RT : Réglementation Thermique - ces règles s'appliquent pour toute construction de bâtiments dans les conditions qu'elles prévoient

## **Les aides forestières d'Alès Agglomération**

Vous avez un projet sylvicole de type dépressage, éclaircies, irrégularisation, point noir de desserte, reboisement, etc. ? Vérifiez si vous êtes éligibles et n'hésitez pas à déposer un dossier ! avec toutes les informations [EN CLIQUANT ICI](#)

---

## **DATES A RETENIR**

A retrouver aussi sur le site Internet des Chartes forestières [EN CLIQUANT ICI](#)

---

### **Journée de vulgarisation à destination des propriétaires et organisées par le CRPF Lozère**



#### **Alerte sur l'épicéa : quel avenir dans nos forêts ?**

Visites de cas, description de l'état sanitaire, réflexion sur les choix sylvicoles à adopter

Secteur Margeride – **Vendredi 22 avril 2022**

#### **Journées de vulgarisation pour les propriétaires**

Découverte de la notion de flore indicatrice, reconnaissance d'espèces et informations qu'elles apportent sur le milieu forestier

Secteur Cévennes – **Vendredi 3 juin 2022**

---

## Assemblée Générale du FOGEFOR Lozère

Des forêts, des hommes, des histoires

Visite de deux forêts singulières aux histoires riches : la forêt du GF de la Courrège et la forêt de l'Abbaye de Notre Dame des Neiges

La Bastide Puylaurent – **Vendredi 16 septembre 2022**

## Formations FOGEFOR

### Demain, quelles essences forestières en Cévennes ?

**Objectifs** : Dans un contexte de changement climatique prononcé dans le secteur Cévennes, découvrir à travers des exemples, différentes essences ressource pour les forêts de demain.

Étude de cas récents et antérieurs au sein de peuplements cévenols, discussion sur l'écologie d'essences variées et sur leur comportement. Découverte de plusieurs itinéraires techniques, réflexion sur les méthodes d'implantation et de protection des plants.

**Localisation : Secteur Cévennes Gard et Lozère**

Stage de 2 journées décomposé en 1 journée complète et 2 demi-journées

Dates : **Vendredi 30 septembre, Vendredi 7 octobre et Vendredi 14 octobre 2022**

Conditions d'accès à la formation : Adhésion au FOGEFOR Gard ou au FOGEFOR Lozère – 50 €

## La forêt pour les nuls

### Acte 2 : Trouver ma place dans la forêt : Quels devoirs ? Quels rôles ? Quelles actions ?

**Objectifs** : Poursuivre l'initiation à la gestion forestière en découvrant les droits et devoirs des propriétaires. Appréhender la biodiversité forestière à travers l'Indice de Biodiversité Potentielle. Façonner la forêt par le martelage, exercice sur marteloscope ; discussions sur la commercialisation et l'exploitation.

Alternance d'exposés, de visites en forêt et de temps d'échanges questions/réponses

Stage de 2 journées

**Localisation : Central/Mende**

Dates : **Vendredi 22 et Samedi 23 juillet 2022**

Conditions d'accès à la formation : Adhésion au FOGEFOR Lozère – 50 €



### **Et toujours, les 4 saisons du Développement Durable...**

Dans le cadre des 4 saisons du développement durable, le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles propose diverses animations : animations nature, projection de film, expositions... "Saison Forêt" à découvrir bientôt sur le site de [Biosphera](#) !

### **Journée internationale des forêts : 21 mars 2022 !**

Créée en 2012 par les Nations Unies, la JIF aura lieu comme chaque année le 21 mars... Elle peut être l'occasion d'organiser une activité grand public autour "de l'arbre, de la forêt et du bois" du 19 au 27 mars 2022, en vous inscrivant sur le site. Ou de bénéficier d'une animation ou plants forestiers pour les scolaires avec "La Forêt s'invite à l'École" en s'inscrivant aussi sur le site dédié. Toutes les informations [EN CLIQUANT ICI](#)

### **Prix national de la Construction Bois : du 1er janvier au 13 mars 2022**

Pour valoriser vos réalisations de bâtiments, aménagements intérieurs ou extérieurs, publics ou privés, utilisant une part significative de bois, n'hésitez pas à candidater ! En vous inscrivant au Prix national, vous candidatez automatiquement aussi pour le Prix de la Construction Bois Occitanie.

Le règlement et pour déposer un dossier (ou juste regarder les réalisations des précédents éditions qui peuvent donner des idées...) [EN CLIQUANT ICI](#)

---

## **SITES A CONSULTER**

## **On a parlé de la filière bois-énergie du Gard !**

Antoine MORENO, Responsable de la Mission Chaleur Renouvelable de la CCI du Gard a répondu aux questions de Bioénergie International : [RETROUVEZ L'ARTICLE ICI](#)

## **Assises nationales Forêt-Bois**

L'Etat a lancé le 19/10/2021 les Assises nationale Forêt-Bois. Coordonnées par le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de la Transition Ecologique, elles ont pour but d'« avoir une vision partagée de la forêt française » et de « penser la forêt française de demain ». S'achevant fin janvier 2022, les résultats seront ensuite communiqués. Les informations sur les sites des deux Ministères : [ICI](#) et [LA](#).

## **La consultation publique sur la Stratégie nationale du Climat**

Jusqu'au 15 décembre 2022 vous pouvez toutes et tous contribuer : [CLIQUEZ ICI](#). La forêt y a toute sa place en étant le 1er puit du carbone (terrestre) ! C'est le thème n°11 de cette consultation.

## **La France a transmis son Plan Stratégie pour la PAC 2023-2027**

Ne pas oublier que la PAC c'est aussi les aides à la forêt et à la filière forêt-bois ! (DFCI, desserte, opérations sylvicoles, entreprises, animations de développement forestier, etc.)

Dans le cadre du renouvellement de la PAC pour 2023-2027, retrouvez la proposition des opérations éligibles et maquette financière de la France transmis à la Commission Européenne en décembre 2021 [EN CLIQUANT ICI](#).

## **Visite forestière de la Préfète du Gard sur la Communauté de communes de Cèze Cévennes**

Le 23 décembre dernier, le Président de la Communauté, Olivier MARTIN, a accueilli Mme la Préfète du Gard, Marie- Françoise LECAILLON, et M. le Sous-préfet d'Alès, Jean RAMPON, entourés des acteurs forestiers/ risque incendie.

Un action portée par la Communauté de communes et soutenue par la Préfecture du Gard pourrait voir le jour en 2022, à suivre... Retrouvez les informations [EN CLIQUANT ICI](#).

## **La newsletter de décembre 2021 de PEFC Occitanie**

Les dernières actualités à lire [EN CLIQUANT ICI](#)

## **Le site Internet de la Coopérative forestière Lozérienne et Gardoise fait peau neuve !**

Retrouvez toutes les infos de la Coopérative et ses ventes de bois [EN CLIQUANT ICI](#)



**Vous recevez cette newsletter car vous faites partie des Comités de pilotage des chartes forestières de territoires Sud-Lozère et du Pays des Cévennes, ou vous vous êtes inscrits sur le site [foretcaussescevennes.fr](http://foretcaussescevennes.fr).**

**Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci de le signaler à l'adresse suivante : [charteforestiere@petr-sudlozere.fr](mailto:charteforestiere@petr-sudlozere.fr)**

**Crédits visuels** : Charte Forestière Sud-Lozère et Pays des Cévennes, Direction de la Communication de la Ville d'Alès, Région Occitanie, Emmanuel BOITIER, GAL Cévennes, CRPF Occitanie, Radio Bartas, Pixabay

This e-mail has been sent to @, [click here to unsubscribe](#).

